ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

permis de construire et déclaration de travaux

Question écrite n° 130063

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur la problématique du calcul de l'emprise au sol des constructions. Il lui demande de lui préciser si le Gouvernement intègre dans ladite emprise les terrasses non couvertes situées au niveau du sol naturel.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 130063
Rubrique : Urbanisme
Ministère interrogé : Logement
Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1999
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)